

PLAN DE COURS

**Département de sociologie
Université du Québec à Montréal**

Sigle : SOC9002 **Groupe :** 30

Titre : Théories et débats 2. La sociologie dans l'horizon des sciences

Session : Hiver 2024

Enseignant : Frédéric Parent
Téléphone : (514) 987-3000 poste
Bureau : A-5225
Courriel : parent.frederic@uqam.ca

AVIS À TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS

Boîte courriel UQAM

La boîte courriel est activée automatiquement dans les 48 heures suivant l'inscription à au moins un cours.

Pour y accéder aller au :

<https://servicesinformatiques.uqam.ca/services/Courriel%20%C3%A9tudiant>

Vous trouverez votre NIP sur votre relevé facture ou votre bulletin d'inscription

SOC9002 - Théories et débats 2. La sociologie dans l'horizon des sciences

Frédéric Parent

Disponibilités : sur rendez-vous par courriel

1. Description officielle du cours :

Examen d'un domaine, d'une question ou d'un objet sociologique à partir des théories les construisant. Présentation et confrontation des différentes approches relatives à cet objet. Études et analyse des enjeux sociaux portés par cette question ou cet objet. Cette réflexion explorera les diverses dimensions épistémologique, théorique et méthodologique dans une perspective transversale.

2. Description du cours :

La sociologie comme sciences humaines est souvent présentée comme n'étant pas une science comme les autres, différentes, par exemple, des sciences naturelles, comme si, d'ailleurs, les « autres » sciences constituaient un bloc homogène. La distinction est parfois pensée à partir de la dichotomie de l'arbitraire (le culturel) et du nécessaire (le naturel). La distinction entre des sciences « molles » et des sciences « dures », sous couvert de la spécificité du « fait humain », ne justifie-t-elle pas une sorte de relativisme de la connaissance qui, de toute manière, serait toujours arbitraire (idéologique)?

L'éclatement et la fragmentation de la discipline à travers différentes spécialités et le développement d'entrepreneurs de la recherche spécialisée nuisent au développement de la discipline qui peine à le demeurer tant les règles sont opaques, si ce n'est que celles de l'économie du savoir. Comment développer dans ces conditions une sociologie générale s'il devient de plus en plus difficile de réaliser un travail collaboratif et cumulatif? Des propositions récentes ont été élaborées pour surmonter cet état de situation. Ce sera le sujet proposé du séminaire doctoral.

3. La pédagogie :

La première partie de la session sera organisée autour des exposés magistraux de l'enseignant et de conférenciers et conférencières invité.es à discuter de la construction de leur objet du point de vue de leur discipline, ainsi que de discussions sur les exposés magistraux et les textes obligatoires. Les étudiants et les étudiantes devront réaliser deux comptes rendus de lecture sur les textes obligatoires qu'ils et elles devront présenter à leurs collègues et autour duquel ils ou elles devront animer une discussion. Il est essentiel que toutes les personnes qui assistent au séminaire fassent les lectures obligatoires pour favoriser la discussion et l'appropriation de la matière.

La deuxième partie de la session (à partir de la semaine 12) sera organisée autour des exposés oraux des étudiants et des étudiantes qui présenteront leurs travaux de fin de session. La formule du séminaire implique la lecture des travaux des étudiants et des étudiantes par tous les collègues et une discussion collective autour de ceux-ci. Les travaux préliminaires, soumis à la lecture commune, devront être déposés une semaine avant l'exposé oral. Les versions finales de tous les travaux seront attendues à la fin de la session.

4. Les évaluations :

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
Une présentation de deux textes obligatoires et animation d'une discussion	15%	
Exposé oral du projet de fin de session	20%	
Commentaire sur le travail d'un(e) collègue	10%	
Participation aux échanges	10%	
Travail de session	45%	Semaine 15

Présentation des textes étudiés (15 minutes) et animation d'une discussion (15%)

Compte-rendu analytique (et non un résumé) de deux textes choisis parmi ceux marqués du symbole



Dans la présentation du texte étudié, vous devez dégager les éléments suivants :

- Identification de l'objet du texte des principaux concepts utilisés (objet théorique) et des données principales et secondaires utilisées (objet empirique).
- Discussion des fondements et des limites du texte à partir d'une réflexion sur l'articulation entre l'objet théorique et l'objet empirique telle que mise en œuvre par un dispositif technologique ou méthodologique. Ce que la personne dit faire et ce qu'elle fait concrètement.
- 2-3 questions de discussion autour du texte à soumettre aux collègues lors de la présentation analytique.

Travail de session (45%) et exposé oral (20%)

Le travail de session consiste en un processus de réflexion sur votre propre travail de thèse et de son inscription possible dans l'horizon des sciences. Pour ce faire, vous devez vous appuyer sur les propositions récentes vues durant le séminaire, sur l'orientation générale en épistémologie pratique et/ou sur les autres sciences.

Une version préliminaire de ce travail est déposée une semaine avant la date de l'exposé oral afin que toutes les personnes inscrites au séminaire puissent le lire et le commenter lors de la séance où il est présenté par son auteur(e). Une personne est spécialement désignée pour commenter de manière attentive ce travail préliminaire à la suite de l'exposé oral. Ensuite, chaque personne donne ses commentaires et participe aux échanges. Une version finale de ce travail, tenant compte de l'ensemble des commentaires émis lors du travail collectif, est attendue à la fin de la session. Le travail final doit tenir en 20 pages maximum. Le travail préliminaire doit compter environ une dizaine de pages pour donner le plus d'éléments possibles de compréhension.

Normes de présentation des travaux

Pour connaître les normes de présentation des travaux, voir Le Guide de présentation des travaux accessible en ligne : <https://sociologie.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/58/2018/09/2018-09-Guide-presentation-travaux.pdf>

5. Précisions au sujet de l'entente d'évaluation

Une entente est signée par l'enseignant.e et les étudiant.e.s du cours dans les deux premières semaines du cours. Cette entente porte uniquement sur les aspects suivants :

1. Le nombre et les échéances des évaluations;
2. La pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale du cours

Pour tout renseignement supplémentaire, il est possible de consulter les documents suivants:

- Pour le premier cycle: Règlement 5 de l'UQAM, article 7.9
<https://instances.uqam.ca/reglements/>
- Pour les cycles supérieurs: Règlement 8 de l'UQAM, article 9.4
<https://instances.uqam.ca/reglements/>

Notez bien qu'il est interdit d'enregistrer le cours.

6. Consignes pour la participation à un cours ou à une activité d'enseignement en ligne (le cas échéant)



Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut décider, selon le cas, de procéder à l'enregistrement audio ou audiovisuel du cours ou de l'activité d'enseignement. Le personnel enseignant peut partager l'enregistrement uniquement à son groupe-cours.



En cas d'enregistrement, l'étudiante, l'étudiant sera informé au début de la séance.



Il est de la responsabilité de l'étudiante, de l'étudiant de désactiver son microphone et/ou sa caméra s'il ne souhaite pas être enregistré.



À défaut de désactiver son microphone et/ou sa caméra, l'étudiante, l'étudiant, consent à l'enregistrement audio ou audiovisuel, à la conservation, à la rediffusion et à l'utilisation de l'enregistrement de son nom, de sa voix et de son image dans le cadre du cours ou de l'activité en ligne. L'étudiante, l'étudiant reconnaît ne détenir aucun droit dans l'enregistrement.



Sauf avec l'autorisation expresse écrite du personnel enseignant, l'étudiante, l'étudiant reconnaît qu'il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de publier, de diffuser, de communiquer ou de partager, par quelque moyen que ce soit, tout ou partie de l'enregistrement d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne de même que tout matériel pédagogique s'y rattachant.

Une étudiante, un étudiant qui contrevient à ce qui précède s'expose aux sanctions prévues dans les règlements et politiques de l'UQAM ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur le droit d'auteur.

7. Calendrier des séances et des lectures obligatoires:

Semaine 1. Introduction générale. Présentation générale du séminaire, organisation de la session et entente d'évaluation (10 janvier)

Lecture obligatoire :


Collectif, « Une proposition de coopération sociologique dans l'horizon des sciences », *Explorations sociologiques. Revue d'épistémologie pratique* (à paraître).

BLOC 1. ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU SÉMINAIRE

Semaine 2. Qu'est-ce que l'épistémologie pratique? (17 janvier)

Visionnement : L'analyse clinique en sciences humaines. Entretien de Gilles Houle avec Nicole Ramognino (27 min.) : <https://youtu.be/Zj4Hf6Ts9ns?si=DDkl2LbLx49Kjefg>

Lectures obligatoires :

 G. Houle, « L'analyse clinique en sciences humaines : pour une épistémologie pratique », dans E. Enriquez *et al.*, *L'analyse clinique en sciences humaines*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1993, p. 39-53.


G. Houle, « Parenté et politique méthodologiques », *Sociologie et sociétés*, vol. 14, no 1, 1982, p. 97-110.

Lecture complémentaire :

J.-C. Gardin, « Questions d'épistémologie pratique dans les perspectives de l'intelligence artificielle », *Bulletin de la société française de philosophie*, tome LXXXI, 1987, p. 74-111.

Semaine 3. Sur la rupture épistémologique. Idéologies et sciences (24 janvier)

Lectures obligatoires :

 Gilles-Gaston Granger, « Théorie et expérience », *Philosopher*, Paris, Éditions du Seuil, 1979, p. 341-351 et « Science, idéologie, philosophie », *Raison présente*, n°97, 1^{er} trimestre 1991, p. 91-95.

F. Parent, « Les « violences » de l'objectivation. Réflexions épistémologiques sur les conditions de production de la connaissance sociologique à partir de la réception de quelques controverses éthiques en ethnographie », *Explorations sociologiques. Revue d'épistémologie pratique* (à paraître)

Lectures complémentaires :

G.-G. Granger, « Logique et pragmatique de la causalité dans les sciences de l'homme », dans *Systèmes symboliques*, Paris, Éditions du CNRS, 1978, p. 127-143.

G. Bachelard, « La notion d'obstacle épistémologique » (chap. 1) et « Le premier obstacle : l'expérience première » (chap. 2), dans *La formation de l'esprit scientifique*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 5^e édition, 1967, p. 16-63.

Semaine 4. Constructiviste, constructionniste et relativisme. Arbitraire culturel et sémantique structurale (31 janvier)

Conférence de PAUL SABOURIN

Lectures obligatoires :

P. Sabourin, « Les catégories de l'espace. Vers une ontologie sociologique des espaces sociaux », dans *La connaissance au cœur du social : catégories élémentaires et activités éducatives*, Paris, L'Harmattan, 2021, p. 91-116.



G.-G. Granger, « Modèles qualitatifs, modèles quantitatifs dans la connaissance scientifique », *Sociologie et sociétés*, vol. 14, no 1, avril 1982, p. 7-13.

Lectures complémentaires :

P. Sabourin, « Sociologie, éthique et politique : itinéraire d'une éthique dans la recherche pour une coopération sociologique élargie », *Sociologie et sociétés*, vol. 52, no 1, 2020, p. 19-46.

P. Livet et F. Nef, *Les êtres sociaux. Processus et virtualités* (intro), p. 5-40.

BLOC 2. QUELQUES CONSIDÉRATIONS DU POINT DE VUE DES SCIENCES NATURELLES

Semaine 5. Des sciences « molles » et des sciences « dures ». Le cas de la physique (7 février)

Visionnement: ÉTIENNE KLEIN, « Les échecs de la vulgarisation scientifique » (47 min.) :

https://www.youtube.com/watch?v=JKavWKyBIKU&ab_channel=InstitutDiderot

Lectures obligatoires :



P. Jensen, *Pourquoi la société ne se laisse pas mettre en équations*, Paris, Seuil, 2018, p. 9-56.




A. Testart, *Essai d'épistémologie. Pour les sciences sociales*, Paris, CNRS Éditions, p. 7-33

Semaine 6. Des sciences du vivant. Le cas de la biologie et la question du réchauffement climatique (14 février)

Conférence de Claude Villeneuve (à confirmer)

Vidéo complémentaire: Stephen Jay Gould, *Darwinism Now*. The Royal Institution, 1994 : https://youtu.be/tdgohlOme1U?si=eEMYM52cZ_kVrR8g

Lectures obligatoires :

 J. Monod, « Jacques Monod : Autocritique », *Bulletin d'histoire et d'épistémologie des sciences de la vie*, vol. 17, no. 2, 2010, p. 111-124.

M. Dell'Angelo-Sauvage, « « Vie » et « vivant » : perspectives épistémologiques », *SHS Web of Conferences*, 21, 1, 2015.

Lecture complémentaire :

F. Paulin et S. Charlat, « L'épistémologie des sciences biologiques et géologiques : une occasion d'enseigner l'incertitude ? », *Raisons éducatives*, vol. 24, no. 1, 2020, pp. 101-126 :


BLOC 3. SUR QUELQUES PROPOSITIONS RÉCENTES EN SOCIOLOGIE

Semaine 7. Sociologie herméneutique ou des sciences de l'interprétation (21 février)

Conférence de JEAN-FRANÇOIS CÔTÉ

Lectures obligatoires :

J.-F. Côté, « Herméneutique de la texture sociale : dialectique du texte en sociologie », *Sociologie et sociétés*, vol. 53, no 1-2, 2021, p. 135–156.

 J. Molino, « Pour une histoire de l'interprétation : les étapes de l'herméneutique. » *Philosophiques*, vol. 12, no 1, 1985, p. 73–103.

Lectures complémentaires :

N. Ramognino, « L'errance cognitive du sociologue. Du sujet à l'objet : le cercle herméneutique », *Sociologie du Sud-Est*, 59-62, 1989, p. 83-114.


J. Michel, *L'homo interpretans*, Paris, Hermann, 2017.

SEMAINE 8. SEMAINE DE LECTURE (28 février)

Semaine 9. Une science sociale (6 mars)

Conférence de BERNARD LAHIRE

Lectures obligatoires :


 B. Lahire, « Misère du relativisme et progrès dans les sciences sociales ». *La Pensée*, 2021, n° 408, 2021, p. 21-33.

B. Lahire, « Introduction générale. L'oubli du réel », dans *Les structures fondamentales des sociétés humaines*, Paris, La Découverte, 2023, p. 15-51.

Semaine 10. Des sciences de la description et de l'explication (13 mars)

Conférence de NICOLE RAMOGNINO

Lectures obligatoires :

 N. Ramognino, « La connaissance au cœur du social. La fonction symbolique et l'action sociale », dans *La connaissance au cœur du social : catégories élémentaires et activités éducatives*, Paris, L'Harmattan, 2021, p. 11-36.

N. Ramognino, « Épistémologie générale vs épistémologie pratique comme voies de la cumulativité? », dans *L'énigme sociologique I*, Provence, PUP, 2022, p. 55-75.

Lecture complémentaire :


N. Ramognino, « Des solutions épistémologiques et/ou méthodologiques? », dans *L'énigme sociologique I*, Provence, PUP, 2022, p. 39-54.

Semaine 11. La matière du social (20 mars)

Conférence de MICHEL GROSSETTI

Lectures obligatoires :

M. Grossetti, « À la recherche d'une ontologie robuste », *Matière sociale. Esquisse d'une ontologie des sciences sociales*, Paris, Hermann, 2022, 7-35 et 283-289.

 M. Grossetti, « L'imprévisibilité dans les parcours sociaux », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 120, no. 1, 2006, p. 5-28.

Lecture complémentaire :

H. White, *Identité et contrôle : une théorie de l'émergence des formations sociales*. Paris, EHESS, 2011.

Semaine 12. Retour synthèse sur le séminaire + présentation du travail de session

Semaine 13-14. Présentation du travail de session (2 par semaine)

Semaine 15. Remise du travail de session (rencontres individuelles)

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche;

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

www.integrite.uqam.ca

Conseil et soutien : Service à la vie étudiante

<https://portailétudiant.uqam.ca/vie-etudiante/>



La **Faculté des sciences humaines** ne tolérera aucune forme de racisme, de sexisme, de harcèlement, de discrimination, d'agression ou de mépris (comportement, propos écrit ou verbal, attitude) à l'égard des professeur.e.s, des chargé.e.s de cours, des étudiant.e.s et des employé.e.s de soutien.

UQAM | **Faculté des sciences humaines**